

Déclaration conjointe d'organisations non gouvernementales canadiennes

Les rayonnements de radiofréquence doivent figurer dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Le 5 juillet 2022. En tant qu'organisations canadiennes vouées à la protection de l'environnement, nous sommes profondément préoccupés par la prolifération des rayonnements « sans fil » dans l'environnement et par leurs effets sur l'environnement et la santé humaine. Les directives de Santé Canada visent à prévenir l'échauffement excessif des tissus humains par les rayonnements électromagnétiques de radiofréquence (REM-RF) utilisés pour les télécommunications sans fil, mais il n'existe aucune protection dans la loi, les politiques ou les directives canadiennes concernant les effets biologiques chez les autres espèces. Le projet de loi S-5 : [Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé](#)¹ a pour but de moderniser la [Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 \(LCPE\)](#).² Il s'agit d'une occasion unique de corriger une grave lacune dans les connaissances pour protéger la biodiversité et les écosystèmes, essentiels à un environnement sain.

[La LCPE \(Section 2 \(j\)\)](#) stipule qu'il est du devoir du gouvernement du Canada de « *préserver l'environnement — notamment la diversité biologique — et la santé humaine des risques d'effets nocifs de l'utilisation et du rejet de substances toxiques, de polluants et de déchets* ». ³

Nous demandons des amendements pour permettre la collecte d'informations et la réalisation d'études concernant les REM-RF, tels que ceux émis par les antennes des tours de téléphonie mobile, car :

- Les REM-RF **[sont biologiquement actifs aux niveaux ambiants](#)**,⁴ peuvent être **[toxiques pour diverses formes de vie et peuvent agir en synergie pour amplifier les effets toxiques](#)** des substances (produits chimiques),⁵ et constituent donc un polluant;
- L'exposition aux rayonnements sans fil est de plus en plus répandue au Canada;
- **[Aucune loi, aucun règlement, aucune politique ni aucune ligne directrice au Canada ne surveille](#)** ou ne protège la faune et le reste de la biosphère contre les REM-RF;
- **[Environnement et Changement climatique Canada ne s'occupe pas](#)** des effets biologiques de ce contaminant environnemental;⁶
- Les REM-RF **[sont dans la portée](#)**⁷ des amendements à la LCPE.

Nous demandons aux député.e.s et aux sénateurs/sénatrices :

Veillez soutenir les amendements au projet de loi S-5 (pour modifier la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*) afin d'étudier les rayonnements électromagnétiques de radiofréquence (REM-RF) dans l'environnement.⁸

Pour signer ou pour plus d'informations, contactez Prevent Cancer Now: info@preventcancer.ca



Prevent Cancer Now
Meg Sears, présidente
info@preventcancer.ca



Canadiens pour une technologie sécuritaire
Frank Clegg, PDG
frank@c4st.org



Friends of the Earth
Les Ami(e)s de la Terre

Les Ami(e)s de la Terre Canada
Beatrice Olivastri, PDG
foe@foecanada.org



Canadian Educators for Safe Technology
Shelley Wright, directrice
shelleywright.ce4st@gmail.com

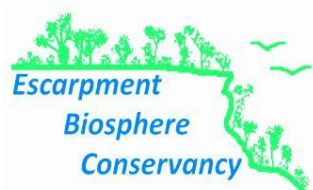


Electromagnetic Pollution Illnesses Canada
Foundation / Barbara Payne, présidente
barbara.payne@iexistworld.org

EHA-MB

**Environmental Health
Association of
Manitoba**

Environmental Health Association of
Manitoba / Marg Friesen, directrice
manitobans4st@gmail.com



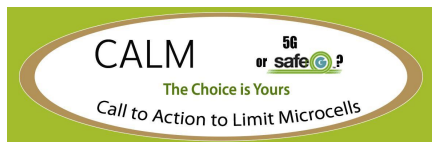
Escarpment Biosphere Conservancy (Ont.)
Robert Barnett – directeur général, Arch.
rbarnett@escarpment.ca

Albertans for Safe Technology

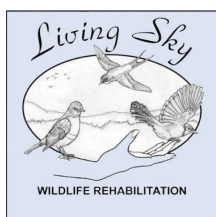
Albertans for Safe Technology
Lori Curran
lorilcurran@gmail.com



Canadiens pour une technologie sécuritaire –
Jeunes représentants de circonscriptions
et bénévoles



CALM (Call to Action to Limit Microcells)
O. McQuat
CST.CitizensforSafeTechnology@gmail.com



Living Sky Wildlife Rehabilitation (Sask.)
Jan Shadick
LSRW@sasktel.net

Citoyens contre la prolifération des antennes cellulaires dans les Cantons-de-l'Est (Québec)

Citoyens contre la prolifération des
antennes cellulaires dans les
Cantons-de-l'Est
April O'Donoghue, présidente
april@lestourscellulaires.org



Rassemblement ÉlectroSensibilité Québec
Sylvie Robitaille, présidente
electrosensibilitequebec@gmail.com



Electrosensitive Society
Sheena Symington, directrice générale
sheena@electrosensitivesociety.com



W.E.E.P. - The Canadian Initiative to Stop
Wireless Electrical and Electromagnetic
Pollution / Martin Weatherall, Co-directeur

Mixedwood Forest Society (Manitoba)

Mixedwood Forest Society (Man.)
Joe Dolecki, M.A.
acrescircle@gmail.com

Gulf Islanders for Safe Technology (Colombie-Britannique)

Gulf Islanders for Safe Technology (C.-B.)
Chris Anderson
canderson@uniserve.com

¹ **Projet de loi S-5. Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé.**

<https://www.parl.ca/legisinfo/fr/projet-de-loi/44-1/s-5>

² **LCPE, 1999:** <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-15.31/>

³ **LCPE, 1999:** Section 2 (j).

⁴ **Planetary Electromagnetic Pollution: It is Time to Assess its Impact.** The Lancet Planetary Health (2018) par Bandara et Carpenter.

[Les REM-RF émis pour les télécommunications sont estimés à 1,000,000,000,000,000 fois les niveaux naturels.]

[https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(18\)30221-3](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(18)30221-3)

⁵ **Protéger les oiseaux, les abeilles et les arbres. Inclure les rayonnements électromagnétiques de radiofréquences d'origine anthropique dans les modifications à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.** Livre blanc. (Avril 2022) par Prevent Cancer Now et Canadiens pour une technologie sécuritaire:

https://preventcancer.ca/wp-content/uploads/2022/06/REM-RF-dans-LCPE_Livre-blanc-par-PCN-et-C4ST.pdf

⁶ **Pétition environnementale No 456 adressée au vérificateur général. (2021). La rigueur et la transparence du gouvernement du Canada dans l'évaluation des données scientifiques sur les expositions localisées aux technologies 5G lors de sa mise à jour du Code de sécurité 6.** https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/pet_456_f_43873.html;

Pétition et réponses gouvernementales disponibles à:

<https://preventcancer.ca/wp-content/uploads/2022/02/5G-Petition-and-Government-Response.pdf>

⁷ **Note d'information : L'étude des rayonnements électromagnétiques de radiofréquence devrait figurer dans la LCPE :**

https://preventcancer.ca/wp-content/uploads/2022/07/REMdansS5_Portee-clarifiee-LCPE_2022-06-27.pdf

⁸ Ajouter « rayonnement électromagnétique de radiofréquence » à la LCPE, 1999. Article 44 « *Données et recherches sur l'environnement* » et Section 46, « *Collecte de l'information* » :

<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-15.31/TexteCompleet.html>